

BULLETIN D'INSCRIPTION COURS JUNIORS

Sexe : _____ Date de naissance : "jj-mm-aa" _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Nationalité: 1.- _____
2.- _____N° Postal : _____ Localité : _____ Langue de
correspondance: _____N° de téléphone : _____ N° de mobile : Père: _____
Mère: _____

E-mail des parents : _____

N° de licence : _____ Classement : _____

Année scolaire ** Je suis libre le ME matin (5 à 8 ans) Année scolaire: _____
2019-2020 ** J'ai l'école le matin (9 à 18 ans)

** Cocher ce qui convient

Matin = juniors de 5 à 8 ans (élèves de 1P à 4P) **Après-midi** = juniors de 9 à 18 ans (5P et plus grands)

**Les cours se dérouleront sur toute la période scolaire,
à l'exception des vacances scolaires.
Soit du mercredi 11 septembre 2019 au vendredi 19 juin 2020**

Je m'inscris pour les cours juniors "SAISON 2019-2020" une priorité sera donnée aux contribuables

- * - Pour le mini-Tennis CHF 270.- pour env. 34 semaines
- * - Pour la Catégorie " L " CHF 440.- pour env. 34 semaines
- * - Pour la catégorie " COMP C " CHF 700.- pour env. 34 semaines
- * - Pour la catégorie " COMP B " Niveau requis: en rapport avec l'âge, **très bon junior de club motivé**
Prix: comp C + CHF 200.-
- * - Pour la catégorie " COMP A " Niveau requis: environ **critères de classement cadre Genevois**
Prix: comp B + CHF 200.-

* Souligner ce qui convient.

Conditions générales: voir feuille annexe

Renseignements: Alain Bonvallat tél: 079 / 600.00.86

Les absences de l'élève, quels qu'en soient les motifs et la durée, ne donnent droit à aucun remboursement ni leçon de remplacement.**En plus du montant des cours juniors, les enfants qui auront 9 ans et plus en 2020 (nés en 2011 et avant) devront obligatoirement s'acquitter auprès de la Commune de Meyrin du prix de l'abonnement junior été 2020 à CHF 100.- et seront d'office membres du TC Meyrin.**

Cette facture vous parviendra environ fin février 2020. L'abonnement Tennis-juniors donne droit à l'utilisation des installations tous les jours de : 7H00 à 11H00 et de 14H00 à 18H00 ainsi que de la piscine de 10H00 à 20H00

J'accepte les conditions du TC Meyrin et du Complexe Sportif de Maisonnex.

Signature des parents : _____ Elève : _____ Date : _____

Bulletin à remettre au TC Meyrin au plus tard vendredi 23 août 2019**Informations sur la saison précédente à remplir par le professeur.**Catégorie : Niv : Horaire : Lieu : Professeur :

Remarques : _____

Cours collectifs de tennis pour juniors Saison 2019-2020

Le Tennis-Club de Meyrin organise du **11 septembre 2019 au 19 juin 2020** des cours de **Mini-Tennis**, pour les juniors **dès l'année des 5 ans** (années de naissance: 2013 - 2014) et des cours de **Tennis collectifs**, pour les juniors **de 7 à 18 ans** (années de naissance: 2012 à 2001).

Tous les nouveaux juniors, seront convoqués par courrier pour des tests qui auront lieu le mercredi 28 août 2019.

A l'exception des entraînements compétition en fin de journée (16h30-19h) et samedi, tous les horaires des cours juniors "saison 19-20" seront affichés à l'entrée du Tennis-Club de Meyrin dès le lundi après-midi 9 septembre 2019.

Vous pouvez aussi vous renseigner au tél: 022/782.91.31 et sur notre site <http://www.tcmeyrin.ch>

Différentes possibilités:

Mini-Tennis (dès l'année des 5 ans): 60 min. par semaine le mercredi matin pour CHF 270.- (Complexe Sportif de Maisonnex le mercredi matin)

*Catégorie "L" (7 - 18 ans): 60 min. par semaine le mercredi pour CHF. 440.-

*Catégorie "COMP C" (9-18 ans): Deux entraînements/semaine de 1h00 ou 1h30 le mercredi et un soir de la semaine plus des cours en groupe le samedi "période hiver".
↓
Prix: CHF 700.-.

*Catégorie "COMP B"(9-18 ans): Niveau requis: en rapport avec l'âge, **très bon junior de club motivé**.
Principes de base et prix: idem COMP C + CHF 200.- plus environ 8 sparring individuel répartis sur l'année Cette catégorie exige impérativement une grande disponibilité.

*Catégorie "COMP A"(10-18 ans): Niveau requis: environ **critères de classement cadre Genevois**.
↓
Principes de base et prix: idem COMP B + CHF 200.- inclus 1 sparring individuel par semaine. Cette catégorie exige impérativement une grande disponibilité et en plus de travailler sa condition physique en dehors des heures de tennis.
Renseignements: Alain Bonvallat tél: 079 / 600.00.86

* voir conditions au verso pour les catégories "L" et "COMP C - B - A"

En plus du montant des cours juniors, les enfants qui auront 9 ans et plus en 2020 (nés en 2011 et avant) devront obligatoirement s'acquitter auprès de la Commune de Meyrin du prix de l'abonnement junior été 2020 à CHF 100.- et seront d'office membres du TC Meyrin.

L'ensemble des cours se dérouleront à **Maisonnex ou dans la salle de gymnastique de l'école de Bellavista II**, les **mercredis** entre **8h. et 12h.** ou entre **13h. et 20h.** pour tous les juniors.

L'affectation d'un élève dans une salle de sport résulte d'une décision organisationnelle et ne peut donc faire l'objet d'un recours.

Les juniors allant à l'école le mercredi matin pourront suivre en priorité les cours de l'après-midi.

Pour les juniors des catégories COMP C-B-A l'heure du soir sera donnée entre 16h30 et 19h00. Concernant les entraînements interclubs adultes destinés à nos meilleurs juniors, ils seront donnés entre 19h00 et 21h00 en semaine.

Les demandes d'inscriptions pour les catégories "compétition" (COMP C-B-A) seront étudiées et confirmées par le team technique.

Les niveaux, les horaires sont parmi d'autres, les éléments devant être réunis pour former des groupes homogènes.

Dernier délai pour les inscriptions : vendredi 23 août 2019

Attention: Nombre de places limitées. Une priorité est donnée aux contribuables (joindre justificatif)

Organisation : TC Meyrin

Responsable de l'organisation : Alain Bonvallat

Responsable technique (formation des groupes, des horaires, etc.) : David Emery et Jean-René Zbinden

Professeurs : David Emery, Frédéric Leveau et Jonas Mouret. (Remplaçant : J-R Zbinden)

Moniteurs/trices : Anita Abbe, Edyta Anzoli, Luc Anzoli, Thomas Denervaud, Thomas Kostro, Karine Loy, Sabrina Rolland et Jonathan Rosner.

Ramplaçants/es : Paola Cappi, Anny Dubois-Dauphin, Marc Duret et Hedy Roesch.

Vous pourrez obtenir des bulletins d'inscriptions et de plus amples informations au secrétariat du Complexe Sportif Municipal de Maisonnex, en face du CERN (téléphone 782.91.31).

Le comité du TC Meyrin se réserve le droit de modifier en tout temps cette organisation.

VALABLE POUR TOUT LE MOUVEMENT JUNIORS

- En signant le bulletin d'inscription, le représentant légal de l'enfant déclare que celui-ci est assuré contre l'accident et décharge l'école de tennis de Meyrin de toute responsabilité en cas d'accident.
- L'élève doit venir au cours avec une gourde remplie d'eau.
- Tenue sportive exigée.
- Matin** = juniors de 5 à 8 ans. **Après-midi** = juniors de 9 à 18 ans. Une priorité est donnée aux contribuables.
- Informer le professeur concerné en cas d'absence :

Abbé Anita	076 / 384.41.03	Leveau Frédéric	078 / 686.52.80
Anzoli Edyta	076 / 224.01.23	Loy Karine	076 / 569.58.40
Anzoli Luc	076 / 223.08.51	Mouret Jonas	079 / 744.27.99
Dénervaud Thomas	078 / 690.33.45	Rolland Sabrina	+33 6 79.32.93.20
Emery David	079 / 656.99.74	Rosner Jonathan	079 / 884.05.39
Kostro Thomas	076 / 616.19.41		

- Tous les problèmes ou questions concernant le mouvement junior, la personne de contact est le responsable junior du TC Meyrin : Monsieur Alain Bonvallat, 079 / 600.00.86**

*** CONDITIONS POUR LA CATEGORIE: "COMP C - B - A" (partiel)**

- Accepter les conditions de sélection compétition du TC. Meyrin.
- Prendre une licence de compétition **SWISS TENNIS** dès que le team technique le juge nécessaire.
- Participer à un minimum de matchs officiels à titre privé pendant la saison 2019-2020 comme indiqué.**

Catégories	Années		COMP C	COMP B	COMP A
			Nb matchs	Nb matchs	Nb matchs
U 10 Fille / Garçon		>=2009	5	5	5
U 12 Fille / Garçon	2008	2007	8	10	15
U 14 Fille / Garçon	2006	2005	10	12	20
U 16 Fille / Garçon	2004	2003	12	15	25
U 18 Fille / Garçon	2002	2001	15	20	30

- Pour tous les juniors du TC MEYRIN, les matchs doivent impérativement être joués en Suisse.**
- Jouer impérativement les interclubs juniors et les IC adultes pour le TC MEYRIN.** (selon les critères Swiss Tennis)
- Participer aux animations de rencontres amicales et au tournoi d'ouverture du club.
- L'échauffement et le stretching seront effectués avant et après le cours, donc l'élève se présente sur le court en ayant déjà effectué son échauffement.
(Prévoir environ 15 minutes avant et 5 minutes après le cours)
- La participation au cours de base **le mercredi est obligatoire**, ainsi qu'une grande disponibilité en semaine.
- En juin, les horaires des cours peuvent changer en fonction des interclubs juniors.

*** SUPPLEMENT POUR LA CATEGORIE: "COMP A"**

- Travailler obligatoirement à titre privé sa condition physique en dehors des heures de tennis.**

TC MEYRIN :

PENDANT TOUTE LA DURÉE DES COURS JUNIORS, LA PRÉSENCE DES PARENTS N'EST PAS TOLÉRÉE DANS LA HALLE.

(Une leçon "porte ouverte" sera organisée dans l'année, voir le site du "tcmeyrin.ch")

ECOLE DE BELLAVISTA :

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LA PRÉSENCE DES PARENTS N'EST PAS ADMISE DANS LA SALLE DE GYM, GRADINS INCLUS.